

Projet pilote de Diversité au niveau de l'Admission

East Side Community School (01M450)

L'établissement scolaire East Side Community School (01M450), au nom de leurs valeurs fondamentales d'Engagement à la diversité, se propose d'offrir des services à une population diversifiée d'élèves en menant un projet qui vise à piloter une nouvelle règle d'admission dès cet automne pour les élèves entrant en 6e grade en Septembre 2017. L'établissement East Side Community estime fermement que les meilleurs atouts et les plus grandes sources de succès pour les élèves c'est une communauté diversifiée d'apprentissage et des vécus uniques prévalant actuellement dans l'école qui contribuent à la culture de l'établissement et aux discussions en salle de classe.

Ce projet pilote vise à sauvegarder cette culture en offrant toujours au sein de l'école un modèle d'éducation intégratrice.

Dans le cadre de ce projet pilote d'admission, les candidats ayant droit aux repas scolaires gratuits et à tarif réduit (FRL) seront pris en priorité pour 62 % des places ouvertes. Les parents d'élèves du District 1 qui satisfont à ce critère, et tous les élèves intéressés sont priés de faire une demande en classant ce programme sur leur demande d'admission en collège qu'ils doivent remettre à l'école primaire qu'ils fréquentent au plus tard le **1e décembre**. Les élèves handicapés (SWD) prennent part à la procédure de demande d'admission au même titre que leurs camarades en classe d'enseignement général. Selon les règles du DOE, l'établissement East Side Community prendra en son sein un nombre de SWDs équivalent au pourcentage d'élèves du district.

East Side Community School accepte les élèves **par sélection**. Au cours de leur procédure d'admission, ils évaluent les élèves selon les critères suivants :

- Assiduité aux cours et ponctualité de l'élève
- Preuve de l'intérêt qu'il porte à l'établissement en le visitant ou en leur envoyant une lettre
- Entretien avec l'élève
- La priorité est donnée aux élèves qui ont frères et soeurs couramment inscrits à l'établissement
- Le classement de l'établissement sur la demande d'entrée

Il sera donné en priorité aux candidats ayant droit au FRL 62 % des places. Tout candidat bénéficiant des allocations FRL restant après que les places soient données aux premiers ayant-droits seront considérés au même titre que le grand pool de candidats.